



PROCÈS VERBAL VENDREDI 21 JANVIER 2025

Le 21 janvier 2025, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du conseil à la mairie, sous la présidence de **Mme Muriel PERRAS JUPIN**, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mme Muriel PERRAS JUPIN, M. Jean-Luc PARIS, Mme Isabelle DEFRANCE, M Daniel ANTOINE, Mme Delphine DELAMOTTE, M. Jean-Paul DRÉVILLE, Mme Delphine STURARO, M Sylvain CHARBONNELLE, M Éric FARDEL, Mme Bernadette BOUCLY, Mme Véronique DROBNJAK, Mme Josiane BRILLANT.

Absents excusés :

Mme Nathalie VREVEN PETIT (Pouvoir à Mme Muriel PERRAS JUPIN)

Mme Patricia FIGUEIREDO

M. Éric TORIO, (Pouvoir à Mme Nathalie VREVEN PETIT)

Mme Stéphanie HERBEZ, Mme Isabelle ALVES DOS SANTOS, M. Marian BEAURAIN.

Secrétaire élue : Mme Isabelle DEFRANCE

Présents : 12 Votants : 14 Pouvoirs : 3 Quorum : 11

Mme Le Maire en préambule du conseil municipal demande à l'assemblée de respecter une minute de silence en hommage à M. WARLOUZET, Maire de Les Ageux, décédé le 28 décembre 2024.

I. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 NOVEMBRE 2024 :

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

II. DEMANDE DE SUBVENTION STR (conseil départemental) :

Délibération N°0605625001

Dans le cadre de la future programmation budgétaire et à condition de la possibilité de l'accompagner budgétairement sur le reste à charge par la commune, **Mme Le Maire** indique souhaiter inscrire la rénovation des trottoirs situés rue Gaston Paul (1 côté) et rue de Cinqueux (côté pair).

Un devis a été demandé à l'entreprise Poisson Terrassement.

Mme le Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal d'effectuer une demande de subvention STR auprès du département soit 30 % du total HT estimé.

Adopté à 15 voix Pour et 0 Contre.

III. DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS ANNÉE 2025 (CCPOH) ;

Délibération N°0605625002

Mme le Maire sollicite le conseil municipal pour une demande de fonds de concours auprès de la CCPOH en fonction du budget 2025, pour que trois dossiers soient proposés.

-Dossier 1 : Remplacement de deux radars pédagogiques à remplacer aux entrées de village.

-Dossier 2 : Achat d'un ordinateur pour la bibliothèque municipale.

-Dossier 3 : Fresque de la fontaine située devant l'église.

Adopté à 15 voix Pour et 0 Contre.

Mme Delphine STURARO, conseillère municipale propose d'installer un radar de vitesse pour améliorer la sécurité.

Mme le Maire répond que la décision n'est pas entre les mains de la municipalité, car c'est l'État qui évalue et détermine l'emplacement des radars.

Mme Delphine STURARO, Conseillère municipale, suggère de renouveler les caméras de vidéoprotection qui ne fonctionnent pas.

La société **Daché** intervient pour la maintenance et est contactée lorsqu'il y a une caméra en défaut. Cependant, **Mme le Maire** indique que ce renouvellement ne pourra pas avoir lieu cette année en raison du coût élevé associé à cette opération.

Mme le Maire ajoute qu'elle a contacté le SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit) et qu'un rendez-vous est fixé dans 15 jours pour étudier la faisabilité d'un raccordement des caméras au département et gendarmerie. Un état des lieux caméras et raccordement est à faire pour voir si cela est possible.

IX. INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES :

Composition du conseil municipal : **Mme le Maire** informe qu'à la suite de la démission de **M Michel DATIN en date du 1 er janvier 2025**, la liste majoritaire n'ayant plus de membres non installés, le conseil municipal se compose désormais de **18 conseillers et conseillères**.

Points Budgétaires : Comme chaque année, les comptes administratifs sont en cours de clôture. La situation de la commune reste tendue, malgré les efforts fournis pour maîtriser les coûts.

Mme le Maire rappelle que 2 contrats n'ont pas été reconduits, que le prix cantine a été augmenté, que le changement de service instructeur permet d'économiser sur ce budget, qu'un nouveau local appartenant à la commune est désormais loué mais que malgré ces efforts consentis la tenue budgétaire est contrainte.

Les recettes tardent à être perçues malgré le suivi effectué par le Maire. De nombreux travaux sur les bâtiments municipaux impactent fortement ce budget.

Pour rappel, seuls les impôts et les dotations alimentent notre budget.

Malgré cela des projets liés à des demandes de subventions seront inscrits cette année.

Une commission finances aura lieu début mars lorsqu'un point plus précis pourra être fait.

Points Urbanisme :

GEOPORTAIL

Nous travaillons en lien avec URBICANDS, bureau d'études chargé de numériser nos documents d'urbanisme au format CNIG, afin de les publier sur le site Géoportail.

La numérisation est en cours. Quelques documents sont encore à envoyer.

DECLASSIFICATION PARCELLE CITY STADE

Une fois nos documents d'urbanisme disponibles sur le site Géoportail, la déclassification d'une partie de la parcelle AB754 pourra avoir lieu.

C'est le bureau d'étude PRO-G Urbain qui s'en chargera.

(Reçu devis d'un montant de 1080 € TTC)

A la suite de cela, URBICANDS numérisera nos documents de déclassification pour une publication sur le Géoportail.

URBADS

Nouveau service instructeur.

Les instructions de dossiers restent inchangées. La commune continue de traiter les CUa, DIA, Déclarations Préalables.

Nous gardons le même logiciel (OXALIS), envoi des documents en dématérialisés via la plateforme. Coût pour la commune en fonction de la demande.

Info sur le prix de l'instruction, un PC coûte 130€. Peu importe que le dossier soit incomplet, qu'il s'agisse d'une construction de maison ou d'un immeuble le prix reste le même.

Nouveauté. Si une décision de DP doit être prise durant le congé de l'agent mairie, URBADS peut prendre le relais.

Travaux : Stade de football : le chantier se finalise. Les charmilles ont été plantées derrière la nouvelle clôture par la classe de **M LAMAND**.

City stade : La procédure de déclassification de zone boisée, de l'espace destiné à accueillir la structure est lancée. Une enquête publique sera très prochainement disponible.

Mme Le Maire informe avoir eu un rendez-vous avec un bureau d'étude qui sera mobilisé pour l'implantation du city stade.

1 bornage et un relevé des sols sont nécessaires.

Le département est mobilisé pour que le dossier soit présenté et subventionné.

Rue Marcel Vincent : un premier accord de subvention du département a été notifié. Le bureau d'étude est mobilisé pour produire un avant-projet qui permettra de chiffrer le coût total de cette opération et permettre ainsi de la programmer en fonction des budgets dans les deux années à venir.

Vente de la maison 35, rue du Général de Gaulle : La signature du compromis de vente a eu lieu le 18 décembre.

Les installations d'assainissement et de raccordement au réseau étant obsolètes, des travaux ont été effectués pour les deux maisons (35 et 37) afin d'effectuer les ventes dans le cadre réglementaire demandé.

Projet Guillot : La SAHLM60 a fait une proposition financière en négociation avec l'EPFLO (projet de 11 logements mixant collectif et individuel). Un rendez-vous est fixé avec Mme Le Maire le 05 mars 2025.

Hypothèse programmatique : 11 logements répartis comme suit :

	PLAI	PLUS	PLS
T2	0	0	2
T3	0	1	2
T4	1	4	0
T6	1	0	0
Total	2	5	4
SDP	207,22	436,08	241,24

Mme Le Maire a eu rendez-vous pour la deuxième fois avec l'OPAC lundi 16 décembre 2024 pour ce même projet.

Adressage des rues : La Loi 3 DS impose à toutes les communes la dénomination et la numérotation des voies, y compris pour les villages et hameaux de moins de 2 000 habitants.

Pour l'ensemble des collectivités, la précision de l'adressage demeure une priorité pour les services de secours, les sociétés de livraison, les systèmes GPS ou encore le raccordement à la fibre.

La commune de Sacy le Grand a choisi de faire appel à La Poste pour répondre à cette obligation. Autrefois ces tâches étaient du ressort de la poste. Désormais ce sont les communes qui récupèrent cette charge. Les prestations ont évidemment un coût pour la collectivité : **6 460,17 € TTC**
Dès le début de l'année 2025, un agent de la poste sera présent dans notre village et effectuera le relevé de toutes les adresses de SACY LE GRAND.

Nouveaux services et commerces : la biscuiterie COOKIE est ouverte. Mme Nathalie TREVISANUT installe son cabinet de Naturopathe rue Jean Moulin.

Un mail a été adressé aujourd'hui aux propriétaires du garage situé rue Victor Hugo pour qu'il enlève le véhicule mis en vente positionné sur la place de stationnement.

Ce stationnement est interdit sur le domaine public.

Travaux plaine agricole : les travaux de la deuxième phase ont repris.

Après vérification, il s'avère que les solutions imaginées sur le chemin de Bailleul pour absorber l'eau provenant de la plaine lors de fort épisode de pluie ne sont pas possibles car des canalisations passent à cet endroit. Une nouvelle solution technique est envisagée. Il est nécessaire de déplacer le stockage appartenant à la commune, situé près des bennes à verres et de le rapatrier dans l'espace des services techniques. Cet endroit appartenant au domaine public, libéré par l'entreprise missionnée dans la plaine permettrait ainsi de créer un bassin de stockage d'eau.

Les bennes à verres ne bougeront pas.

Marais : journée mondiale des zones humides du 02/02 au 28/02. Des manifestations seront proposées sur chaque commune.

Festival des marais : 26 avril 2025 à Rosoy.

Zone Humide Tampon :

M. Jean-Luc PARIS, Adjoint au Maire et **M. Sylvain CHARBONNELLE, conseiller municipal** et **président du SMCTEUR** ont reçu **M. Sébastien DESCHAMPS** et **M. Kévin GÉRARD** concernant la gestion de l'entretien de la ZHT.

Révision de la convention : L'objectif est de rééquilibrer et de répartir autrement les charges d'entretien, qui sont actuellement trop lourdes pour la commune.

Entretien programmé : Un gros entretien sera effectué chaque année, avec des entretiens plus petits prévus en juin, septembre et novembre.

Réintroduction des buffles : Une question se pose concernant le retour des buffles dans cette zone pour le pâturage. Avant de prendre une décision, des analyses seront menées pour évaluer la faisabilité de cette option.

Manifestations :

Accueil des nouveaux Arrivants : **07 février 2025.**

Carnaval : **9 mars 2025**

Randonnée Plaines et monts : **30 mars 2025**

Fête Foraine **du 19 au 21 avril 2025**

Festival des marais : **26 avril 2025**

Concert FASILA JOUER – SACYCHANT : **27 avril 2025**

Cérémonie commémorative : **8 mai 2025**

Fête du printemps : **18 mai 2025**

Festival du conte : **07 et 08 juin 2025.**

Kermesse de l'école : **14 juin 2025**

Mme Delphine STURARO, conseillère municipale demande si le dispositif des voisins vigilants peut être réactivé.

Mme le Maire indique avoir relancé à plusieurs reprises ses interlocuteurs et le fera une nouvelle fois.

La séance est levée à 20h40.